



RAPPORT ANNUEL **2012-2013**

*Société du parc
industriel et portuaire
de Bécancour*

Québec 

TABLE DES MATIÈRES

PROFIL DE LA SOCIÉTÉ

2

MESSAGE DU PRÉSIDENT
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
ET CONSEIL D'ADMINISTRATION

3

ÉQUIPE DE DIRECTION

4

MESSAGE DU
PRÉSIDENT-DIRECTEUR GÉNÉRAL

5

RAPPORT DE LA DIRECTION

7

RAPPORT DE
L'AUDITEUR INDÉPENDANT

9

ÉTATS FINANCIERS

10

CODE D'ÉTHIQUE
ET DE DÉONTOLOGIE
DES ADMINISTRATEURS

24

PLAN D'ACTION DE
DÉVELOPPEMENT DURABLE

24



**Société du parc
industriel et portuaire
de Bécancour**

Québec 

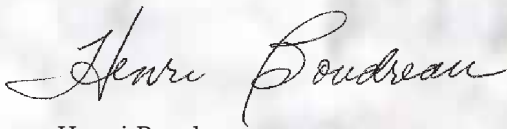
Monsieur Nicolas Marceau
Ministre des Finances et de l'Économie

Monsieur le Ministre,

Conformément aux dispositions de la Loi sur la Société du parc industriel et portuaire de Bécancour, nous avons l'honneur de vous présenter le rapport annuel de ladite Société pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2013.

Veillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de notre haute considération.

Le président du conseil d'administration,



Henri Boudreau



Mission

La Société du parc industriel et portuaire de Bécancour a pour mission de favoriser le développement économique du Québec en développant et en exploitant, dans un objectif d'autofinancement, un parc industriel et portuaire.

Profil

La Société du parc industriel et portuaire de Bécancour est mandataire du gouvernement du Québec et le ministre des Finances et de l'Économie est responsable de l'application de sa loi constitutive.

Le Parc industriel et portuaire de Bécancour est situé en bordure du fleuve Saint-Laurent, à mi-chemin entre les villes de Montréal et de Québec. Il s'étend sur un territoire de plus de 6900 hectares de terrain, dont environ 2110 des 3201 hectares réservés à l'implantation d'entreprises industrielles et commerciales sont encore disponibles.

La Société a pour objet de promouvoir l'établissement de nouvelles entreprises et de fournir les infrastructures nécessaires à l'implantation et l'exploitation d'entreprises de grande envergure.

MESSAGE DU PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Au cours de l'année, plusieurs groupes d'investisseurs se sont présentés au parc industriel et portuaire de Bécancour. La Société est très fière de s'être démarquée parmi une quarantaine de sites possibles en Amérique du Nord et est ravie qu'IFFCO Canada ait choisi Bécancour afin d'y construire une usine d'urée. Cet investissement de 1,2 milliard de dollars, dont la majeure partie de la production est destinée au marché agricole, aura des retombées positives sur le secteur de l'agroalimentaire du Québec ainsi que sur les régions du Centre-du-Québec et de la Mauricie.

Attirés, entre autres, par la qualité de ses infrastructures et sa localisation stratégique le long du St-Laurent, plusieurs investisseurs manifestent un intérêt à s'établir dans le parc industriel de Bécancour. Afin d'assurer la concrétisation de ces implantations, la Société s'est engagée à l'automne 2012, de concert avec la Ville et la MRC de Bécancour, à produire un plan de gestion des plaines inondables et des milieux naturels pour son territoire. Ce plan viendra préciser les portions du parc industriel qui, malgré leur localisation, pourront être rentabilisées et consolidées.

Depuis de nombreuses années, la Société est préoccupée par l'aspect environnemental sur son territoire : membre de la Corporation environnement Bécancour, elle procède annuellement à la plantation d'arbres sur ses terrains inoccupés, elle a mis en place avec d'autres partenaires un programme de surveillance de la qualité de l'atmosphère à Bécancour, elle participe avec plusieurs entreprises du parc à un projet de symbiose industrielle et elle met à jour annuellement son plan de développement durable.

Consciente et sensible au rôle important qu'elle joue sur la qualité de l'environnement, la Société tente constamment d'avoir un impact positif sur le milieu de vie des citoyens de la région tout en tenant compte de la spécificité industrielle de sa mission.

Parmi les investisseurs qui ont visité nos installations au cours de l'année, certains ont renoncé à leur projet ou ont choisi d'autres sites d'implantation, mais, plusieurs dossiers sont actifs. Aussi, je tiens à féliciter, au nom du conseil d'administration, les membres du personnel et de l'équipe de direction pour le travail accompli afin de mener à terme le projet d'IFFCO Canada ainsi que pour l'ensemble des projets qui ont fait l'objet de démarches au cours de l'année qui vient de s'écouler. La quantité de dossiers traités démontre que la Société sait se démarquer.

J'aimerais remercier les membres du conseil d'administration pour leur collaboration et leur disponibilité tout au long de l'année. De façon plus particulière, je voudrais souligner le travail de M. Pierre Gagnon qui s'est retiré du conseil d'administration en septembre 2012, après une contribution de plusieurs années au développement de la Société.



Henri Boudreau, président du conseil d'administration



HENRI BOUDREAU
Président du Conseil
Retraité du secteur de l'éducation



JEAN ROUSSEAU
Vice-président du Conseil
Producteur agricole,
Ferme Rhétaise inc.



JUDITH TOURIGNY
Directrice de
comptes commerciaux,
Centre financier aux
entreprises Desjardins



JEAN POLIQUIN
Directeur de succursale,
Financière
Banque Nationale

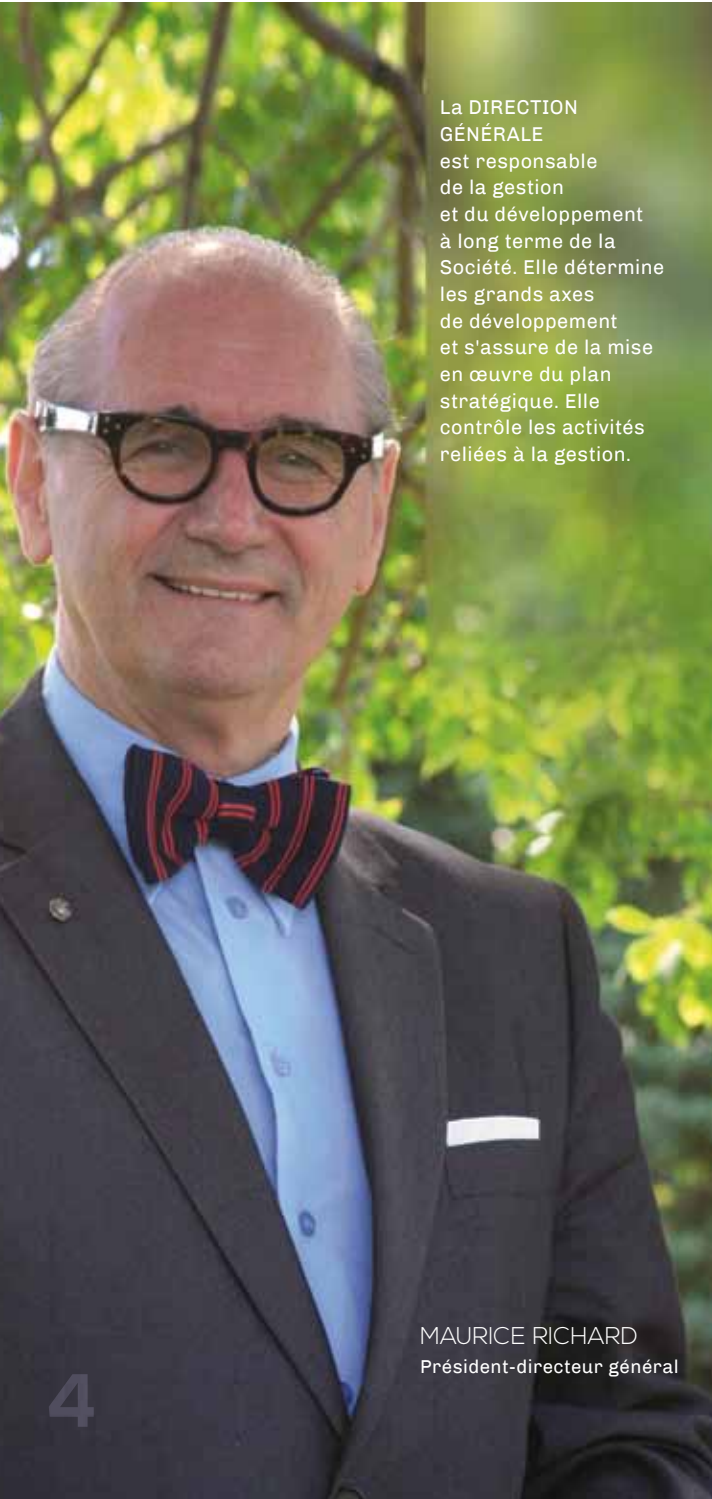


LUCIE HOULE-LAROCHE
Administrateur,
Les immeubles Lucie
et Bernard Laroche inc.



PIERRE MOREAU
Consultant

L'ÉQUIPE DE DIRECTION



La **DIRECTION GÉNÉRALE** est responsable de la gestion et du développement à long terme de la Société. Elle détermine les grands axes de développement et s'assure de la mise en œuvre du plan stratégique. Elle contrôle les activités reliées à la gestion.

MAURICE RICHARD
Président-directeur général

La **DIRECTION DES FINANCES** est responsable des ressources financières, des affaires juridiques, du contrôle interne ainsi que des systèmes de gestion de l'information et de la bureautique. Elle assume certaines responsabilités reliées aux ressources humaines, aux communications, au développement et à l'administration de la Société.



DANIELLE HÉBERT, CPA, CA
Directrice des finances

La **DIRECTION DES SERVICES TECHNIQUES ET DE L'ENVIRONNEMENT** est responsable de la planification, de la gestion, de la construction et de la rénovation des immobilisations ainsi que des services s'y rattachant. Elle est également responsable de l'aspect technique relié à l'implantation des nouvelles entreprises et de la problématique environnementale.



SOPHIE GIRARD, ing.
Directrice des services techniques et de l'environnement

Le **SERVICE DE L'ENTRETIEN** est responsable de l'équipe affectée aux travaux de construction, d'entretien et d'opérations des immobilisations de la Société.



SERGE MASSON
Superviseur à l'entretien

La **COORDONNATRICE AUX ACTIVITÉS PORTUAIRES ET À LA SÉCURITÉ / MAÎTRE DE PORT** est responsable des activités reliées au port incluant l'utilisation des quais, les aires d'entreposage et la mise en œuvre du plan de sûreté. Elle assure également les responsabilités reliées au maintien de la certification I.S.P.S.



MANON BLAIS
Coordonnatrice aux activités portuaires et à la sécurité/Maître de port

MESSAGE DU PRÉSIDENT-DIRECTEUR GÉNÉRAL

Je vous présente le premier bilan des actions posées depuis mon entrée en poste en avril 2012. Au cours de cette première année de mandat, beaucoup d'efforts ont été consacrés auprès d'organismes de la région afin de démystifier le parc industriel et portuaire de Bécancour ainsi qu'à faire de la représentation en assistant à des conférences, des formations et des séminaires. Depuis mon entrée en fonction, j'ai apporté une touche personnelle, tant au niveau de l'accueil des investisseurs, de l'ambiance de travail et du fonctionnement à l'interne que de l'ouverture de la Société envers les gens du milieu et de la région en participant, entre autres, au comité de diversification économique, responsable de gérer le fonds de 200 M\$ institué par le gouvernement du Québec, en compensation dans le dossier de Gentilly 2. Nous avons également souligné l'implication de M. Clément Vincent, ex-ministre de l'Agriculture et député de Nicolet-Yamaska, pour son rôle dans le processus de création de la Société, en désignant en son honneur « Édifice Clément Vincent » un des bâtiments que nous possédons pour des fins de location.

Parallèlement, la Société ayant toujours comme objectif de maintenir ses infrastructures en très bon état, a réalisé, comme à chaque année, plusieurs travaux reliés à l'entretien, la réparation et la construction de nouvelles installations : réfection de la toiture inférieure du siège social, dragage aux installations portuaires, réparation d'un ponceau sur le boulevard Raoul-Duchesne, réfection de pavage, etc. Au niveau des résultats financiers, les revenus en provenance des installations portuaires ont augmenté d'environ 360 000 \$ par rapport à l'an dernier, soit une augmentation de 11 %. Une combinaison de la hausse des activités de transbordement des entreprises du parc et de l'expédition de cargo général relié à l'implantation des mines dans le Nord du Québec explique la majeure partie de cette croissance. De plus, le refinancement d'un emprunt de 10 M\$, effectué à des taux avantageux, a permis à la Société de présenter à l'état des résultats un total des charges inférieur à l'an passé et à ce qui avait été budgété pour la présente année. Par conséquent, nous sommes fiers, en tant qu'équipe, de présenter des résultats montrant un excédent annuel de 316 000 \$, pour l'exercice 2012-2013.

La Société ne néglige rien pour maintenir et améliorer la qualité des services offerts aux investisseurs actuels et futurs et nous demeurons convaincus que le développement du parc industriel et portuaire de Bécancour passe par la qualité du personnel et une étroite collaboration avec les diverses instances de développement économique. Nous nous engageons à poursuivre dans cette voie et je vous assure de mon entier dévouement à la réalisation du projet annoncé par IFFCO Canada de même qu'à poursuivre le développement du parc industriel et portuaire de Bécancour dans le meilleur intérêt de la communauté environnante et du Québec.

Un défi constant pour le conseil d'administration et l'équipe de la Société.



Maurice Richard, président-directeur général





RAPPORT DE LA DIRECTION

Les états financiers de la Société du parc industriel et portuaire de Bécancour (la Société) ont été dressés par la direction, qui est responsable de leur préparation et de leur présentation, y compris les estimations et les jugements importants. Cette responsabilité comprend le choix de méthodes comptables appropriées et qui respectent les Normes comptables canadiennes pour le secteur public. Les renseignements financiers contenus dans le reste du rapport annuel d'activité concordent avec l'information donnée dans les états financiers.

Pour s'acquitter de ses responsabilités, la direction maintient un système de contrôles comptables internes, conçu en vue de fournir l'assurance raisonnable que les biens sont protégés et que les opérations sont comptabilisées correctement et en temps voulu, qu'elles sont dûment approuvées et qu'elles permettent de produire des états financiers fiables.

La Société reconnaît qu'elle est responsable de gérer ses affaires conformément aux lois et règlements qui la régissent.

Le conseil d'administration surveille la façon dont la direction s'acquitte des responsabilités qui lui incombent en matière d'information financière et il approuve les états financiers.

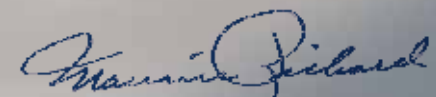
Le Vérificateur général du Québec a procédé à l'audit des états financiers de la Société, conformément aux Normes d'audit généralement reconnues du Canada, et son rapport de l'auditeur indépendant expose la nature et l'étendue de cet audit et l'expression de son opinion. Le Vérificateur général du Québec peut, sans aucune restriction, rencontrer le conseil d'administration pour discuter de tout élément qui concerne son audit.

La directrice des finances,

Le président-directeur général,



Danielle Hébert, CPA, CA



Maurice Richard

Bécancour, le 26 juin 2013



RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

À l'Assemblée nationale

RAPPORT SUR LES ÉTATS FINANCIERS

J'ai effectué l'audit des états financiers ci-joints de la Société du parc industriel et portuaire de Bécancour, qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2013, l'état des résultats et de l'excédent cumulé, l'état de la variation de la dette nette et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives inclus dans les notes complémentaires.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de mon audit. J'ai effectué mon audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que je me conforme aux règles de déontologie et que je planifie et réalise l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

J'estime que les éléments probants que j'ai obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion d'audit.

Opinion

À mon avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Société du parc industriel et portuaire de Bécancour au 31 mars 2013, ainsi que des résultats de ses activités, des gains et pertes de réévaluation, de la variation de sa dette nette et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

RAPPORT RELATIF À D'AUTRES OBLIGATIONS LÉGALES ET RÉGLEMENTAIRES

Conformément aux exigences de la *Loi sur le vérificateur général* (L.R.Q., chapitre V-5.01), je déclare qu'à mon avis, à l'exception des changements apportés aux méthodes comptables relatives aux instruments financiers et compte tenu de l'application rétroactive des changements apportés aux paiements de transfert, expliqués à la note 3, ces normes ont été appliquées de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

Le vérificateur général du Québec par intérim,



Michel Samson, CPA auditeur, CA
Québec, le 26 juin 2013

ÉTAT DES RÉSULTATS ET DE L'EXCÉDENT CUMULÉ

DE L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2013

	<u>Budget</u>	<u>2013</u>	<u>2012</u>
			Retraité (note 3)
REVENUS (note 4)	5 762 100 \$	6 068 813 \$	5 470 796 \$
CHARGES			
Traitements et avantages sociaux	1 138 100	1 132 674	1 287 671
Frais financiers (note 5)	815 200	716 484	945 453
Entretien et réparations	819 700	676 635	642 587
Fournitures et approvisionnements	544 900	563 451	532 263
Gardiennage	235 700	269 559	252 161
Services professionnels, administratifs et autres	205 400	198 139	128 374
Taxes municipales et scolaires	173 400	170 586	171 989
Déplacements et communications	75 400	73 347	49 422
Publicité et promotion	59 300	44 927	38 420
Autres charges	10 000	13 650	14 463
Participation aux réseaux d'eau potable et d'égout de la Ville de Bécancour	-	-	47 762
Amortissement des immobilisations corporelles (note 12)	1 889 900	1 893 176	1 867 459
	<u>5 967 000</u>	<u>5 752 628</u>	<u>5 978 024</u>
EXCÉDENT (DÉFICIT) ANNUEL	(204 900)	316 185	(507 228)
EXCÉDENT CUMULÉ AU DÉBUT			
Solde déjà établi		10 805 621	11 245 449
Modification de conventions comptables (note 3)			
Virement de contributions reportées		1 754 818	1 822 218
Solde retraits		12 560 439	13 067 667
EXCÉDENT CUMULÉ À LA FIN		<u>12 876 624 \$</u>	<u>12 560 439 \$</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers


ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE


AU 31 MARS 2013

	<u>2013</u>	<u>2012</u>
		Retraité (note 3)
ACTIFS FINANCIERS		
Encaisse	1 241 967 \$	441 171 \$
Dépôt à terme (note 6)	1 500 000	1 500 000
Débiteurs (note 7)	480 390	773 799
Inventaire de terrains	5 342 364	5 359 413
Frais d'émission et de gestion reportés liés aux dettes (note 3)	-	25 616
	<u>8 564 721 \$</u>	<u>8 099 999 \$</u>
PASSIFS		
Créditeurs et charges à payer	345 188 \$	768 553 \$
Intérêts courus à payer	127 361	407 675
Retenues sur contrats	9 633	15 915
Revenus reportés	152 885	158 828
Dettes (note 9)	16 925 813	17 000 000
Contributions reportées (note 10)	26 466	86 466
Provision pour congés de maladie (note 11)	194 433	184 289
	<u>17 781 779 \$</u>	<u>18 621 726 \$</u>
DETTE NETTE	<u>(9 217 058)\$</u>	<u>(10 521 727)\$</u>
ACTIFS NON FINANCIERS		
Immobilisations corporelles (note 12)	21 935 044	22 919 105
Stock de pièces de rechange	94 516	95 527
Charges payées d'avance	64 122	67 534
	<u>22 093 682 \$</u>	<u>23 082 166 \$</u>
EXCÉDENT CUMULÉ	<u>12 876 624 \$</u>	<u>12 560 439 \$</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers

POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION


Henri Boudreau, président


Jean Rousseau, vice-président

ÉTAT DE LA VARIATION DE LA DETTE

DE L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2013

	<u>Budget</u>	<u>2013</u>	<u>2012</u> Retraité (note 3)
EXCÉDENT (DÉFICIT) ANNUEL	(204 900) \$	316 185 \$	(507 228) \$
Acquisition d'immobilisations corporelles	(951 400)	(909 115)	(1 658 811)
Amortissement des immobilisations corporelles	1 889 900	1 893 176	1 867 459
Gain sur disposition d'immobilisations corporelles		-	(16 248)
Produit de disposition d'immobilisations corporelles		-	18 921
	<u>938 500</u>	<u>984 061</u>	<u>211 321</u>
Acquisition de pièces de rechange		(11 569)	(13 283)
Acquisition de charges payées d'avance		(64 122)	(67 534)
Utilisation de pièces de rechange		12 580	15 660
Utilisation de charges payées d'avance		67 534	69 676
		<u>4 423</u>	<u>4 519</u>
DIMINUTION (AUGMENTATION) DE LA DETTE	<u>733 600</u>	<u>1 304 669</u>	<u>(291 388)</u>
DETTE NETTE AU DÉBUT			
Solde déjà établi		(12 276 545)	(12 052 557)
Modification de conventions comptables			
Virement de contributions reportées (note 3)		1 754 818	1 822 218
Solde retraité	(10 521 727)	(10 521 727)	(10 230 339)
DETTE NETTE À LA FIN	<u>(9 788 127) \$</u>	<u>(9 217 058) \$</u>	<u>(10 521 727) \$</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers

ÉTAT DES FLUX DE LA TRÉSORERIE

DE L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2013

	2013	2012
		Retraité (note 3)
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Excédent (Déficit) annuel	316 185 \$	(507 228) \$
Éléments sans incidence sur la trésorerie :		
Amortissement des immobilisations corporelles	1 893 176	1 867 459
Amortissement des frais d'émission et de gestion liés aux dettes	8 929	11 574
Gain sur disposition d'immobilisations corporelles	-	(16 248)
Virement des contributions reportées	(60 000)	(60 000)
	<u>2 158 290</u>	<u>1 295 557</u>
Variation des actifs et des passifs reliés au fonctionnement :		
Débiteurs	293 409	(226 348)
Inventaire de terrains	17 049	-
Stock de pièces de rechange	1 011	2 377
Charges payées d'avance	3 412	2 142
Créditeurs et charges à payer	(430 031)	339 319
Intérêts courus à payer	(280 314)	1 649
Revenus reportés	(5 943)	-
Provision pour congés de maladie	10 144	14 635
	<u>(391 263)</u>	<u>133 774</u>
Flux de trésorerie utilisés pour les activités de fonctionnement	<u>1 767 027</u>	<u>1 429 331</u>
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT EN IMMOBILISATIONS		
Acquisition d'immobilisations corporelles	(908 731)	(1 661 634)
Produit de disposition d'immobilisations corporelles	-	18 921
Flux de trésorerie utilisés pour les activités d'investissement en immobilisations	<u>(908 731)</u>	<u>(1 642 713)</u>
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Frais d'émission et de gestion liés aux dettes	(57 500)	-
Flux de trésorerie utilisés pour les activités de financement	<u>(57 500)</u>	<u>-</u>
Augmentation (Diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	800 796	(213 382)
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU DÉBUT	1 941 171	2 154 553
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN	<u>2 741 967 \$</u>	<u>1 941 171 \$</u>
LA TRÉSORERIE ET LES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN COMPRENNENT :		
Encaisse	1 241 967 \$	441 171 \$
Dépôts à terme	1 500 000	1 500 000
	<u>2 741 967 \$</u>	<u>1 941 171 \$</u>

Des renseignements complémentaires sont présentés à la note 15.
Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers

NOTES COMPLÉMENTAIRES

AU 31 MARS 2013

1. STATUT CONSTITUTIF ET NATURE DES ACTIVITÉS

La Société du parc industriel et portuaire de Bécancour (la Société), personne morale au sens du Code civil, a été constituée par une loi spéciale (L.R.Q. chapitre S-16.001). Elle a pour mission de favoriser le développement économique du Québec en développant et en exploitant, dans un objectif d'autofinancement, un parc industriel et portuaire dans une partie du territoire de la Ville de Bécancour.

En vertu de l'article 985 de la *Loi sur les impôts* (L.R.Q., c.1-3) et de l'article 149 (1) d) de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (L.R.Q. 1985, 5e suppl.), la Société n'est pas assujettie aux impôts sur le revenu.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Aux fins de la préparation de ses états financiers, la Société utilise prioritairement le *Manuel de comptabilité de l'Institut des comptables agréés* (ICCA) pour le secteur public. L'utilisation de toute autre source de principes comptables généralement reconnus doit être cohérente avec ce dernier.

La préparation des états financiers de la Société par la direction, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, exige que celle-ci ait recours à des estimations et à des hypothèses. Ces dernières ont une incidence à l'égard de la comptabilisation des actifs et passifs, de la présentation des actifs et passifs éventuels à la date des états financiers ainsi que de la comptabilisation des revenus et des charges de l'exercice présenté dans les états financiers. Les principaux éléments pour lesquels la direction a établi des estimations et formulé des hypothèses sont les provisions pour vacances et congés de maladie, la durée de vie utile des immobilisations corporelles, la provision pour créances douteuses et les provisions pour passifs éventuels. Les résultats réels peuvent différer des meilleures prévisions faites par la direction.

REVENUS

Les revenus tirés des services portuaires et du service d'eau industrielle sont comptabilisés lorsque les services ont été rendus. La Société constate les loyers de base selon la méthode linéaire sur la durée des contrats de location. Les revenus tirés des servitudes sont constatés lors de l'octroi des servitudes. L'ensemble de ces revenus sont constatés lorsqu'il y a une preuve convaincante de l'existence d'un accord et que le prix que l'acheteur doit payer est déterminé ou déterminable et que le recouvrement est raisonnablement assuré.

Les revenus reportés représentent des revenus encaissés pour lesquels les services n'ont pas encore été rendus.

CHARGES

Les charges comprennent le coût des ressources qui sont consommées dans le cadre des activités de fonctionnement de l'exercice et qui peuvent être rattachées à ces activités.

ACTIFS FINANCIERS

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie se composent de l'encaisse et des placements temporaires dont l'échéance n'excède pas trois mois suivant la date d'acquisition ou facilement convertible à court terme.

Instruments financiers

La trésorerie, les dépôts à terme et les débiteurs sont classés dans la catégorie des actifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

AU 31 MARS 2013

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Les crédateurs et charges à payer, les intérêts courus à payer et la dette sont classés dans la catégorie des passifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les coûts de transaction sont ajoutés à la valeur comptable des éléments classés dans la catégorie des instruments financiers évalués au coût ou au coût après amortissement lors de leur comptabilisation initiale.

Inventaire de terrains

Les terrains en inventaire sont comptabilisés à la moindre valeur (coût ou valeur nette de réalisation). Le coût est établi selon la méthode du coût moyen. La valeur nette de réalisation représente le prix de vente estimé pour les terrains, diminué des coûts estimés nécessaires pour effectuer la vente. Les taxes municipales et scolaires ainsi que les intérêts relatifs à l'achat de ces terrains sont imputés aux opérations.

PASSIFS

Dettes

Les emprunts liés à la dette sont comptabilisés au montant encaissé au moment de l'émission, ajusté de l'amortissement de l'escompte ou de la prime, pour atteindre le montant de capital à rembourser à l'échéance. Cet amortissement est calculé selon le taux effectif de chaque emprunt.

Les montants indiqués au titre de la charge d'intérêts comprennent l'amortissement de l'escompte ou de la prime relatifs à la dette.

Les frais d'émission liés aux emprunts sont reportés et amortis sur la durée de chaque emprunt selon la méthode du taux effectif. Le solde non amorti est inclus dans la valeur comptable.

Contributions gouvernementales et contributions reportées

Les contributions gouvernementales pour lesquelles le gouvernement ne reçoit aucun bien ou service en contrepartie et ne s'attend pas à être remboursé ou à en obtenir un rendement financier sont comptabilisées à titre de revenus dans l'exercice au cours duquel elles sont reçues lorsque les transferts sont autorisés et que les critères d'admissibilité, le cas échéant, sont atteints. Les contributions prévoyant des stipulations selon lesquelles la Société doit respecter certaines conditions pour conserver les ressources transférées sont présentées à titre de contributions reportées et amorties selon la durée des conditions prescrites.

Avantages sociaux futurs

Provision pour congés de maladie

Les obligations à long terme découlant des congés de maladie accumulés par les employés sont évaluées sur une base actuarielle au moyen d'une méthode d'estimation simplifiée selon les hypothèses les plus probables déterminées par la direction. Le passif et les charges correspondantes qui en résultent sont comptabilisés sur la base du mode d'acquisition de ces avantages sociaux, c'est-à-dire en fonction de l'accumulation et de l'utilisation des journées de maladie par les employés.

Régime de retraite

La comptabilité des régimes à cotisations déterminées est appliquée aux régimes interemployeurs à prestations déterminées gouvernementaux, étant donné que la direction ne dispose pas suffisamment d'information pour appliquer la comptabilité des régimes à prestations déterminées.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

AU 31 MARS 2013

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

ACTIFS NON FINANCIERS

De par leur nature, les actifs non financiers sont généralement utilisés afin de rendre des services futurs.

Les éléments incorporels ne constituent pas des actifs non financiers pour la Société.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût et amorties, à l'exception des terrains qui ne sont pas amortis, selon la méthode d'amortissement linéaire, en fonction de leur durée de vie utile. Leur coût inclut les frais financiers capitalisés pendant la période de construction, d'amélioration ou de développement.

Les immobilisations corporelles acquises par donation ou pour une valeur symbolique sont comptabilisées à leur juste valeur au moment de leur acquisition.

Bâtisses, aires d'entreposage et de stationnement	2 1/2 % à 5 %
Installations portuaires	2 1/2 % à 20 %
Véhicules et équipement	6 2/3 % à 20 %
Usine et réseau de distribution d'eau	2 1/2 % à 5 %
Réseaux de transport	2 1/2 % à 5 %
Mobilier et équipement de bureau	10 % et 20 %

Réduction de valeurs des immobilisations corporelles

Lorsqu'une immobilisation corporelle ne contribue plus à la capacité de l'entité de fournir des biens et services, ou que la valeur des avantages économiques futurs qui se rattachent à l'immobilisation corporelle est inférieure à sa valeur comptable nette, le coût de l'immobilisation corporelle est réduit pour refléter sa baisse de valeur. Aucune reprise sur réduction de valeur n'est permise.

Les moins-values nettes sur immobilisations corporelles doivent être passées en charges dans l'état des résultats.

Stock de pièces de rechange

Le stock de pièces de rechange se compose de fournitures et pièces qui seront consommées dans le cours normal des opérations au cours de la ou des prochaines années financières. Ce stock est évalué au moindre du coût et de la valeur nette de réalisation. Le coût est établi selon la méthode du premier entré premier sorti.

Charges payées d'avance

Les charges payées d'avance représentent des débours effectués avant la fin de l'exercice pour des services dont l'entité bénéficiera au cours du ou des prochains exercices. Ces montants sont imputés aux charges au moment où l'entité bénéficiera des services acquis.

ÉTAT DES GAINS ET PERTES DE RÉÉVALUATION

L'état des gains et pertes de réévaluation n'est pas présenté compte tenu qu'aucun élément n'est comptabilisé à la juste valeur ou libellé en devises étrangères.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

AU 31 MARS 2013

3. MODIFICATIONS DE MÉTHODES COMPTABLES

Instruments financiers

Le 1^{er} avril 2012, la Société a adopté prospectivement le chapitre SP 3450, « *Instruments financiers* ». Ce nouveau chapitre établit des normes de comptabilisation et d'évaluation des actifs financiers, des passifs financiers et des dérivés non financiers.

Les principaux éléments de ce chapitre sont les suivants :

- les éléments compris dans le champ d'application du chapitre sont classés dans l'une ou l'autre des catégories d'évaluation : juste valeur, ou coût ou coût après amortissement.
- jusqu'à ce qu'un élément soit décomptabilisé, les gains et les pertes découlant de la réévaluation à la juste valeur sont présentés dans l'état des gains et pertes de réévaluation.
- de nouvelles obligations d'information sur les éléments présentés ainsi que sur la nature et l'ampleur des risques découlant des instruments financiers ont été ajoutées et sont présentées à la note 13.

En date du 1^{er} avril 2012, la Société :

- a comptabilisé tous ses actifs financiers et ses passifs financiers dans son état de la situation financière et classée les éléments conformément aux catégories prescrites par le SP 3450;
- a appliqué les critères prescrits par le SP 3450 pour identifier les actifs financiers et les passifs financiers qui doivent être évalués à la juste valeur;
- a appliqué prospectivement les dispositions relatives à l'évaluation du présent chapitre;
- a comptabilisé tout ajustement de la valeur comptable antérieure comme un ajustement des gains et pertes de réévaluation cumulés à l'ouverture.

L'adoption de cette norme n'a eu aucune incidence sur les résultats ni sur la situation financière de la Société à l'exception du reclassement des frais d'émission et de gestion reportés liés aux dettes de 25 616 \$ qui étaient auparavant présentés à l'actif pour les porter en diminution de la dette à long terme.

Paiements de transfert

Le 1^{er} avril 2012, la Société a adopté rétroactivement le chapitre SP 3410, « *Paiements de transfert* ». Ce chapitre, qui modifie et remplace l'ancien chapitre SP 3410, « *Paiements de transfert* », établit des normes sur la façon de comptabiliser et de présenter les paiements de transfert versés à des particuliers, à des organisations ou à d'autres gouvernements, tant du point de vue du cédant que de celui du bénéficiaire. L'application de cette norme a eu des répercussions sur l'état des résultats, sur l'état de la situation financière et sur l'état de la variation de la dette nette. Cette modification a eu un impact sur plusieurs postes des états financiers.

Le solde de l'excédent cumulé a été augmenté de 1 822 218 \$ au 1^{er} avril 2011 et de 1 754 818 \$ au 1^{er} avril 2012. Les revenus de virement des contributions reportées de l'exercice clos le 31 mars 2012 ont été diminués de 67 400 \$. Le déficit annuel de l'exercice clos le 31 mars 2012 a été augmenté de 67 400 \$. Les contributions reportées présentées à l'état de la situation financière ont été diminuées de 1 754 818 \$ au 31 mars 2012. Le solde de la dette nette a été diminué du même montant.

Présentation des états financiers

Le 1^{er} avril 2012, la Société a adopté le chapitre SP 1201, « *Présentation des états financiers* ». Ce chapitre modifie et remplace le chapitre SP 1200, « *Présentation des états financiers* ». Les principales modifications sont les suivantes :

- Les gains et pertes de réévaluation sont présentés dans un nouvel état financier.
- L'excédent ou le déficit cumulé est présenté comme étant le total de l'excédent ou du déficit cumulé lié aux activités et des gains et pertes de réévaluation cumulés.

L'adoption de cette norme n'a eu aucune incidence sur les résultats ni sur la situation financière de la Société.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

AU 31 MARS 2013

4. REVENUS

	<u>2013</u>	<u>2012</u>
		Retraité (note 3)
Revenus d'exploitation :		
Services portuaires	3 647 075 \$	3 286 482 \$
Remboursements par la Ville de Bécancour de certains frais d'entretien	850 000	850 000
Service d'eau industrielle	650 475	618 095
Location d'immeubles	557 554	521 441
Virement de contributions reportées	60 000	60 000
Intérêts sur encaisse et dépôts à terme	48 541	43 360
Autres revenus	3 016	18 531
Gain sur disposition d'immobilisations corporelles	-	16 248
	<u>5 816 661</u>	<u>5 414 157</u>
Revenus reliés à l'inventaire des terrains :		
Produit de la vente de terrains	91 035	-
Coût des terrains vendus	(28 235)	-
	<u>62 800</u>	<u>-</u>
Services publics reliés à la vente de terrains	189 352	-
Servitudes d'utilisation de terrains	-	56 639
	<u>6 068 813 \$</u>	<u>5 470 796 \$</u>

5. FRAIS FINANCIERS

	<u>2013</u>	<u>2012</u>
Intérêts sur l'emprunt bancaire	231 \$	729 \$
Intérêts sur les dettes	707 324	933 149
Amortissement des frais d'émission et de gestion liés aux dettes	8 929	11 575
	<u>716 484 \$</u>	<u>945 453 \$</u>

6. DÉPOT À TERME

Dépôt à terme portant intérêt au taux fixe de 1,25 % (2012 : taux 3,35 %), échéant le 18 décembre 2017 et rachetable en tout temps sans pénalité.

7. DÉBITEUR

	<u>2013</u>	<u>2012</u>
Clients	472 573 \$	578 447 \$
Provision pour moins-value	(2 463)	(2 463)
	<u>470 110</u>	<u>575 984</u>
Autres	10 280	197 815
	<u>480 390 \$</u>	<u>773 799 \$</u>

NOTES COMPLÉMENTAIRES

AU 31 MARS 2013

8. EMPRUNT BANCAIRE

L'entité est autorisée par décret du gouvernement du Québec à contracter un emprunt à court terme ou une marge de crédit de 3 000 000 \$, et ce, jusqu'au 31 décembre 2015, auprès d'institutions financières ou auprès du ministre des Finances, à titre de gestionnaire du Fonds de financement.

Au 31 mars 2013, l'entité détient une marge de crédit auprès d'une institution financière de 1 500 000 \$ renouvelable annuellement le 31 octobre. Cette marge de crédit porte intérêt au taux préférentiel. Au 31 mars 2013, le taux d'intérêt de cette marge est de 3 % (2012 : 3 %) et le solde de celle-ci est nul (2012 : nul).

9. DETTES

	<u>2013</u>	<u>2012</u>
Billet à terme du Fonds de financement du gouvernement du Québec taux effectif de 6,186 %, remboursé au cours de l'exercice	-	10 000 000 \$
Billet à terme du Fonds de financement du gouvernement du Québec valeur nominale de 4 000 000 \$, taux effectif de 4,85 %, dont le capital est remboursable en décembre 2015	3 992 947	4 000 000
Billet à terme du Fonds de financement du gouvernement du Québec valeur nominale de 3 000 000 \$, taux effectif de 4,48 %, dont le capital est remboursable en décembre 2017	2 989 682	3 000 000
Billet à terme du Fonds de financement du gouvernement du Québec valeur nominale de 5 000 000 \$, taux effectif de 2,074 %, dont le capital est remboursable en décembre 2017	4 977 901	-
Billet à terme du Fonds de financement du gouvernement du Québec valeur nominale de 5 000 000 \$, taux effectif de 3,262 %, dont le capital est remboursable en septembre 2023	4 965 283	-
	<u>16 925 813 \$</u>	<u>17 000 000 \$</u>

10. CONTRIBUTIONS REPORTÉES

	<u>2013</u>	<u>2012</u>
		Retraité (note 3)
Solde au début de l'exercice	86 466 \$	146 466 \$
Virement de l'exercice	(60 000)	(60 000)
Solde à la fin de l'exercice	<u>26 466 \$</u>	<u>86 466 \$</u>

Les contributions reportées proviennent d'une entente d'aide financière avec le Ministère des transports pour l'agrandissement de l'aire d'entreposage aux installations portuaires. L'entente signée le 10 avril 2008 comporte une stipulation de 5 ans selon laquelle la Société doit fournir un rapport annuel concernant l'activité de transport ou de manutention de marchandises liée à cette aide financière.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

AU 31 MARS 2013

11. AVANTAGES SOCIAUX FUTURS

Régimes de retraite

Les employés participent au Régime de retraite des employés du gouvernement et des organismes publics (RREGOP) ou au Régime de retraite du personnel d'encadrement (RRPE) ou au Régime de retraite de l'administration supérieure (RRAS). Ces régimes sont interemployeurs à prestations déterminées et comportent des garanties à la retraite et au décès.

Les taux de cotisation de la Société au RREGOP, au RRPE et au RRAS ont été respectivement de 8,94 %, 12,30 % et 12,30 % de la masse salariale cotisable du 1^{er} avril au 31 décembre 2012 et de 9,18 %, 12,30 % et 12,30 % du 1^{er} janvier au 31 mars 2013.

Les cotisations imputées aux opérations courantes s'élèvent à 65 345 \$ (2012 : 67 745 \$). Les obligations envers ces régimes se limitent à ses cotisations à titre d'employeur.

Provision pour congés de maladie

Les employés de l'entité peuvent accumuler des journées de congé de maladie non utilisées auxquelles ils ont droit annuellement et se les faire monnayer à 50 % en cas de cessation d'emploi, de départ à la retraite ou de décès, et cela, jusqu'à concurrence d'un montant représentant l'équivalent de 66 jours. De plus, les employés peuvent utiliser ces journées non utilisées comme journées d'absence pleinement rémunérées dans un contexte de départ en préretraite.

Évaluation et estimations subséquentes

Le programme d'accumulation des congés de maladie a fait l'objet d'une actualisation, notamment sur la base des estimations et des hypothèses économiques à long terme suivantes au 31 mars :

	<u>2013</u>	<u>2012</u>
Taux de croissance de la rémunération	3,25 % et 2,75 %	3,25 % et 2,75 %
Taux d'actualisation	2,86 % et 2,25 %	3,37 % et 2,76 %
Durée résiduelle moyenne d'activité des salaires actifs	9 ans et 6 ans	10 ans et 7 ans
	<u>2013</u>	<u>2012</u>
Congés de maladie au début	184 289 \$	169 654 \$
Charge de l'exercice	42 984	39 908
Prestations versées au cours de l'exercice	(32 840)	(25 273)
Congés de maladie à la fin	<u>194 433 \$</u>	<u>184 289 \$</u>

NOTES COMPLÉMENTAIRES

AU 31 MARS 2013

12. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	2013							2012	
	Terrains et remplissage	Bâtisses, aires d'entreposage et de stationnement ⁽¹⁾	Installations portuaires ⁽¹⁾	Véhicules et équipement	Usine et réseau de distribution d'eau ^{(1) (2)}	Réseaux de transport ⁽¹⁾	Mobilier et équipement de bureau ⁽¹⁾	Total	Total
Coût des immobilisations									
Solde d'ouverture	5 248 149 \$	3 965 118 \$	37 028 288 \$	848 700 \$	20 675 554 \$	12 709 858 \$	290 190 \$	80 765 857 \$	79 481 920 \$
Acquisitions	-	171 813	508 105	-	2 930	184 363	41 904	909 115	1 658 811
Dispositions	-	-	(259 244)	(5 812)	-	-	(25 000)	(290 056)	(374 874)
Solde de clôture	5 248 149	4 136 931	37 277 149	842 888	20 678 484	12 894 221	307 094	81 384 916	80 765 857
Amortissement cumulé									
Solde d'ouverture	-	2 930 823	28 116 228	522 929	16 123 027	9 918 269	235 476 \$	57 846 752 \$	56 351 494 \$
Amortissement de l'exercice	-	110 603	1 172 585	40 411	316 870	235 868	16 839	1 893 176	1 867 459
Incidence des dispositions	-	-	(259 244)	(5 812)	-	-	(25 000)	(290 056)	(372 201)
Solde de clôture	-	3 041 426	29 029 569	557 528	16 439 897	10 154 137	227 315	59 449 872	57 846 752
Valeur comptable nette									
au 31 mars 2013	<u>5 248 149 \$</u>	<u>1 095 505 \$</u>	<u>8 247 580 \$</u>	<u>285 360 \$</u>	<u>4 238 587 \$</u>	<u>2 740 084 \$</u>	<u>79 779 \$</u>	<u>21 935 044 \$</u>	
au 31 mars 2012	<u>5 248 149 \$</u>	<u>1 034 295 \$</u>	<u>8 912 060 \$</u>	<u>325 771 \$</u>	<u>4 552 527 \$</u>	<u>2 791 589 \$</u>	<u>54 714 \$</u>		<u>22 919 105 \$</u>

(1) Les bâtisses, aires d'entreposage et de stationnement, les installations portuaires, l'usine et les réseaux de distribution d'eau, les réseaux de transport et le mobilier et équipement de bureau comprennent des montants respectifs de 31 244 \$, 40 813 \$, 19 067 \$, 7 310 \$ et 25 518 \$ (0 \$, 45 000 \$, 154 330 \$, 0 \$ et 0 \$ en 2012) d'immobilisations corporelles en cours de construction qui ne sont pas amortis.

(2) L'usine et le réseau de distribution d'eau comprend un montant de 99 099 \$ de pièces de rechange pour lesquelles aucun amortissement n'a été comptabilisé depuis leur acquisition car elles ont été mises hors service pour une période prolongée.

13. INSTRUMENTS FINANCIERS

Gestion de risques liés aux instruments financiers

La direction a mis en place des politiques et des procédés en matière de contrôle et de gestion qui l'assurent de gérer les risques inhérents aux instruments financiers et d'en minimiser les impacts potentiels.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

AU 31 MARS 2013

13. INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque que la Société subisse une perte financière si les contreparties font défaut d'exécuter les conditions des contrats. Les principaux risques de crédit pour la Société sont liés à la trésorerie et les équivalents de trésorerie, aux dépôts à terme ainsi qu'aux débiteurs.

Le risque de crédit associé à la trésorerie et aux placements à court terme est essentiellement réduit au minimum en s'assurant que les excédents de trésoreries sont investis dans des placements très liquides. La politique de la Société est d'investir les excédents de trésoreries auprès d'institutions financières réputées dans les types de placements suivants: certificats de placement garanti, acceptations bancaires, billets garantis, dépôts à terme et obligations du gouvernement du Canada ou titres de gouvernements provinciaux. Au 31 mars 2013, ces actifs financiers sont investis dans un dépôt à terme. La direction juge ainsi que le risque de perte est négligeable.

Au 31 mars 2013, l'exposition maximale au risque de crédit relativement aux débiteurs correspond à leur valeur comptable. La Société ne croit pas être exposée à un niveau de risque de crédit significatif à l'égard de ses clients en raison de la qualité de leur crédit.

	<u>2013</u>	<u>2012</u>
Créances courante	309 736 \$	466 941 \$
Moins de 30 jours	156 849	82 540
De 30 à 60 jours	-	21 758
Plus de 60 jours	5 988	7 208
	<u>472 573 \$</u>	<u>578 447 \$</u>

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que la Société ne soit pas en mesure de répondre à ses besoins de trésorerie ou de satisfaire à ses obligations financières lorsqu'elles viennent à échéance. La Société gère ce risque en tenant compte des besoins opérationnels et en recourant à ses facilités de crédit. La Société établit des prévisions budgétaires et de trésorerie afin de s'assurer qu'elle dispose des fonds nécessaires pour satisfaire ses obligations et la marge de crédit autorisée par le gouvernement est très peu utilisée.

Les flux de trésorerie contractuels relativement aux passifs financiers se détaillent comme suit :

	2013				
	<u>Moins de 1 an</u>	<u>1 an à 3 ans</u>	<u>4 ans à 5 ans</u>	<u>Plus de 5 ans</u>	<u>Total</u>
Créditeurs et charges à payer	345 188 \$	-	-	-	345 188 \$
Intérêts courus à payer	127 361	-	-	-	127 361
Dettes	-	4 000 000	8 000 000	5 000 000	17 000 000
	<u>472 549 \$</u>	<u>4 000 000 \$</u>	<u>8 000 000 \$</u>	<u>5 000 000 \$</u>	<u>17 472 549 \$</u>
	2012				
	<u>Moins de 1 an</u>	<u>1 an à 3 ans</u>	<u>4 ans à 5 ans</u>	<u>Plus de 5 ans</u>	<u>Total</u>
Créditeurs et charges à payer	768 553 \$	-	-	-	768 553 \$
Intérêts courus à payer	407 675	-	-	-	407 675
Dettes	10 000 000	4 000 000	3 000 000	-	17 000 000
	<u>11 176 228 \$</u>	<u>4 000 000 \$</u>	<u>3 000 000 \$</u>	<u>- \$</u>	<u>18 176 228 \$</u>

NOTES COMPLÉMENTAIRES

AU 31 MARS 2013

13. INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

Risque de marché

Le risque de marché est le risque que le cours du marché ou que les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations du prix du marché. Le risque de marché comprend trois types de risque :

le risque de change, le risque de taux d'intérêt et l'autre risque de prix.

La Société est seulement exposée au risque de taux d'intérêt.

Risques liés aux taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des taux d'intérêt du marché.

La Société gère ses dépôts à terme en fonction de ses besoins de trésorerie et de façon à optimiser ses revenus d'intérêts.

La dette à long terme porte des taux d'intérêt fixes pour tous ces emprunts. Par conséquent, le risque de taux d'intérêt relativement aux flux de trésorerie auxquels est exposée la Société est minime étant donné que la Société prévoit le remboursement selon l'échéancier prévu.

14. APPARENTÉS

En plus des opérations entre apparentés déjà divulguées dans les états financiers, l'entité est apparentée avec tous les ministères et les fonds spéciaux ainsi qu'avec tous les organismes et les entreprises contrôlés directement ou indirectement par le gouvernement du Québec, ou soumis soit à un contrôle conjoint, soit à une influence notable commune de la part du gouvernement du Québec. L'entité n'a conclu aucune opération commerciale avec ces apparentés autrement que dans le cours normal de ses activités et aux conditions commerciales habituelles. Ces opérations ne sont pas divulguées distinctement aux états financiers.

15. RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES À L'ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE

Les intérêts payés au cours de l'exercice s'élèvent à 987 637 \$ (2012 : 931 500 \$).

En date du 31 mars 2013, le poste « Retenues sur contrats » inclut des acquisitions d'immobilisations corporelles pour un montant de 9 633 \$ (2012 : 15 915 \$) et le poste « Crédeurs et charges à payer » inclut des acquisitions d'immobilisations corporelles pour un montant de 58 256 \$ (2012 : 51 590 \$).

Opération sans effet sur la trésorerie

Le 1^{er} mars 2013, un emprunt de 10 000 000 \$ conclue auprès du Fonds de financement le 26 avril 2002 a été refinancé, cette transaction n'a eu aucun impact sur la trésorerie autre que le paiement des frais d'émission et de gestion.





CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DES ADMINISTRATEURS

PLAN D'ACTION DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Les employés et les administrateurs de la Société sont tenus de respecter les principes d'éthique et les règles de déontologie prévus par la loi. Le Code d'éthique et de déontologie des administrateurs ainsi que le Code d'éthique et de déontologie des employés peuvent être consultés sur le site internet de la Société.

Conformément à la Loi sur le développement durable, la Société a préparé un premier *Plan d'action de développement durable* pour la période 2009-2013. Les réalisations de la Société en 2012-2013 relativement à la mise en œuvre de ce plan peuvent être consultées sur le site internet de la Société





**Société du parc
industriel et portuaire
de Bécancour**

Québec 

1000, boulevard Arthur-Sicard
Bécancour (Québec) G9H 2Z8
Tél. : 819 294-6656
Télééc. : 819 294-9020
Courriel : spipb@spipb.com

spipb.com



Dépôt légal - Bibliothèque nationale du Québec, 2013
Version imprimée : ISBN-978-2-550-68348-3
Version PDF : ISBN-978-2-550-68349-0
ISSN : 1183-9902